



FAITS MARQUANTS

- Une diminution du nombre de femmes en âge de procréer dans l'Ardèche, mais un nombre de naissances toujours en hausse dans les deux départements
- De faibles taux de natalité dans ces départements par rapport à la région
- Un recours à l'IVG plus fréquent dans le sud des deux départements, notamment chez les 18-24 ans
- Une densité de gynécologues faible dans la Drôme, mais une densité élevée de sages-femmes

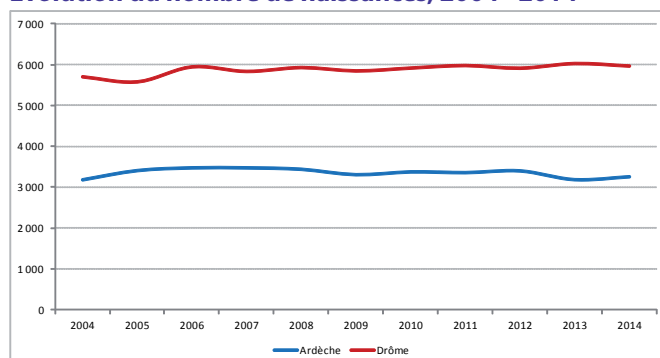
LE TAUX DE FÉCONDITÉ ARDÉCHOIS EST LE PLUS FAIBLE DE LA RÉGION

Entre 1999 et 2012, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans, et donc en âge de procréer, a diminué de 0,5% en Ardèche, alors qu'il a augmenté de 1,5% dans la Drôme et de 3,5% dans la région (mais baissé de 1,5% au niveau national). Quelles que soient ces évolutions, entre 2004 et 2014, les naissances ont progressé dans les deux départements, avec une hausse de 2,5% en Ardèche et de 4,6% dans la Drôme. Cette hausse est toutefois moins importante que dans la région Rhône-Alpes (7,5%). Depuis 2010, le nombre de naissances est stable dans la Drôme mais en diminution de 3,7% en Ardèche.

En 2014, le taux de fécondité des femmes drômoises est le 3ème le plus élevé de la région (57,4 naissances pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans dans le département contre 57,3 dans la région). A l'inverse, avec 51,5 naissances pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans, l'Ardèche présente le taux de fécondité le plus faible de la région.

En revanche les taux de natalité sont faibles dans les deux départements, avec 12,1 naissances pour 100 000 habitants dans la Drôme et 10,2 naissances pour 100 000 habitants en Ardèche, contre un taux de 13,1 en Rhône-Alpes.

Evolution du nombre de naissances, 2004 - 2014



Source : Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

CONTEXTE NATIONAL

La grossesse est un moment particulièrement important, à la fois pour la future mère et pour l'enfant à naître. Le suivi de la grossesse par un praticien est nécessaire, et ce, dès le premier trimestre.

Les naissances

En 2015, 800 000 naissances ont été enregistrées en France, chiffre en diminution de 2,3% par rapport à 2014. La natalité est globalement stable en France depuis la fin du baby-boom, oscillant autour de 800 000 naissances par an depuis les années 1980. Le point bas date de 1994 avec 741 000 nouveau-nés et le pic de 2010 avec 833 000 bébés.

L'âge moyen à la maternité poursuit sa hausse : il atteint 30,4 ans en 2015 contre 30,3 ans en 2014, en lien avec une baisse du taux de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans.

La plupart de ces naissances ont lieu à l'hôpital, dans les maternités. On compte en France, au 1er janvier 2014, 595 maternités et centres périnataux, dont 63 en Rhône-Alpes.

Les IVG

Autorisées en France depuis 1975 et la loi Veil, les IVG (Interruptions Volontaires de Grossesse) peuvent être réalisées en hôpital (acte chirurgical ou médicamenteux) ou chez un praticien libéral (acte médicamenteux).

Le nombre d'IVG est relativement stable depuis 2006. Selon la DREES, 203 500 IVG ont été réalisées en France métropolitaine en 2015, soit 14,4 actes pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Les femmes de 20 à 24 ans restent les plus concernées, et l'on observe une baisse du taux d'IVG chez les moins de 20 ans, particulièrement chez les 15-17 ans (taux de 7,6 recours pour 1 000 femmes de cet âge).

L'Assistance Médicale à la Procréation

Sous certaines conditions, les couples désirant avoir un enfant peuvent recourir à l'assistance médicale à la procréation (AMP), selon diverses techniques. En 2013, selon l'Agence de la biomédecine, 104 centres clinico-biologiques et 97 laboratoires ont pratiqué en France une ou plusieurs activités d'AMP, dont 10 centres et 6 laboratoires en Rhône-Alpes.

L'Agence de biomédecine comptabilise en 2013 plus de 600 000 tentatives d'AMP en France, ayant permis de donner la vie à 23 651 enfants.



LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT, PREMIER MOTIF D'HOSPITALISATION CHEZ LES FEMMES

Entre 2010 et 2013, 20 692 femmes ont été hospitalisées pour grossesse et accouchement en Ardèche (soit 82 hospitalisations pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans), contre 36 292 dans la Drôme (soit 87 hospitalisations pour 1 000 femmes). Ainsi en Ardèche, la grossesse représente 12,7% des hospitalisations de femmes, contre 14,4% dans la Drôme. Globalement, sur cette période, le nombre d'accouchements est resté stable dans la Drôme et baissé en Ardèche.

En moyenne par an, entre 2010 et 2013, 13 accouchements concernent des mineures en Ardèche et 26 dans la Drôme, soit un taux de 0,4 accouchement pour 1 000 femmes de 15-17 ans. Lors de leur accouchement, les Ardéchoises passent en moyenne 4,6 jours à l'hôpital en 2013. Cette valeur est proche de la valeur de la Drôme (4,7) et de la région (4,8). Les habitantes de la Drôme accouchent principalement dans le CH de Valence (32%), le CH de Montélimar ou dans les hôpitaux Drôme-Nord (20% chacun). Les habitantes de l'Ardèche privilégient le CH d'Ardèche Méridionale (25%), celui d'Ardèche Nord (16%) et la clinique Pasteur (17%).

UN ACCOUCHEMENT SUR CINQ PAR CÉSARIENNE

Entre 2010 et 2013, 21,6% des accouchements réalisés chez des femmes ardéchoises se sont déroulés par césarienne. Le taux ardéchois est légèrement plus élevé que le taux drômois (20,7%) et que le taux régional (20,8%). Par rapport à la période précédente (2006-2009), la part de césariennes dans l'ensemble des accouchements a augmenté d'un point dans l'Ardèche et baissé d'un demi-point dans la Drôme.

UN TAUX DE PRÉMATURITÉ PLUS ÉLEVÉ EN ARDÈCHE

Selon le PMSI, sur les années 2012-2013, 8,1% des nouveau-nés ardéchois sont prématurés, c'est-à-dire nés avant 37 semaines d'aménorrhée. Ce taux est plus élevé que dans la Drôme (7,7%) et que dans la région (7,4%). Les taux de grands prématurés, nés avant 28 semaines de gestation, sont sensiblement les mêmes quel que soit le territoire (autour de 0,3%). Le poids moyen des nouveaux-nés est équivalent en Ardèche (3 235 grammes), dans la Drôme (3 245) et dans la région (3 254). Mais la part de nouveau-nés ayant un poids inférieur à 2 500 grammes est légèrement plus élevée en Ardèche (7,9%) et dans la Drôme (7,6%) que dans la région (7,2%).

Evolution du nombre d'accouchements chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, 2010 - 2013

	2010	2011	2012	2013
Ardèche	3 295	3 289	3 331	3 121
Drôme	5 818	5 861	5 798	5 878
Rh-Alpes	83 865	82 678	83 495	82 445

Source : ATIH (PMSI)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Effectifs annuels et taux* d'accouchement par âge, 2010-2013

Accouchement chez les femmes	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
15 - 49 ans	3 258	51,6	5 838	56,1	81 195	56,1
dont 15 - 24 ans	561	38,2	1 044	40,8	11 967	30,9
dont 15 - 17 ans	13	0,4	26	0,5	252	0,3

Sources : ATIH (PMSI), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 femmes de la tranche d'âge concernée

Effectifs annuels et part* des accouchements par césarienne, 2010 - 2013

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Nombre d'accouchements	3 259	5 839	81 227
Accouchements par césarienne	704	1 212	16 877
Part de césariennes	21,6	20,7	20,8

Source : ATIH (PMSI)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Part pour 100 accouchements

Effectifs et taux* de naissances prématurées, 2012 - 2013

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Effectifs selon le PMSI	456	895	11 948
Taux de prématurité	8,1	7,7	7,4
Taux de grande prématurité	0,4	0,3	0,3

Source : ATIH (PMSI), DREES (Conseils généraux)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux pour 100 nouveaux nés

Le poids* des nouveaux-nés, 2012 - 2013

	Ardèche	Drôme	Rh-Alpes
Poids moyen des nouveaux nés	3 235	3 245	3 254
Taux** de nouveaux nés avec un poids inférieur à 2500g	7,9	7,6	7,2
Taux** de nouveaux nés avec un poids inférieur à 800g	0,2	0,2	0,2

Source : ATIH (PMSI)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Poids exprimé en grammes

**Taux pour 100 nouveaux-nés

Les indicateurs de **mortalité périnatale et infantile** sont présentés dans la fiche «3.2 Santé de l'enfant».

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Le pourcentage de **naissances prématurées** correspond au nombre de séjours hospitaliers en Médecine Chirurgie Obstétrique de nouveaux-nés prématurés (dont la durée d'aménorrhée est inférieure à 37 semaines), divisé par le nombre total de séjours de nouveaux-nés, multiplié par 100. La grande prématurité est définie par une durée d'aménorrhée inférieure à 28 semaines.

Evolution du nombre d'IVG réalisées à l'hôpital, 2010 - 2013

	2010	2011	2012	2013
Ardèche	688	755	746	760
Drôme	1 182	1 217	1 261	1 274
Rh-Alpes	15 517	15 803	15 844	16 849

Sources: ATIH (PMSI)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Effectifs et taux annuels d'IVG réalisées à l'hôpital par tranche d'âge, 2010 - 2013

IVG hospitalisées	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
< 50 ans	737	11,7	1 234	11,9	16 001	11,0
dont 18 - 24 ans	238	25,8	417	24,9	5 579	20,4
dont 15 - 17 ans	47	1,4	81	1,4	952	1,3

Sources : ATIH (PMSI), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux bruts d'IVG sans complication pour 1 000 femmes de la tranche d'âge concernée. Pour les femmes de moins de 50 ans, le taux porte sur les femmes âgées de 15 à 49 ans

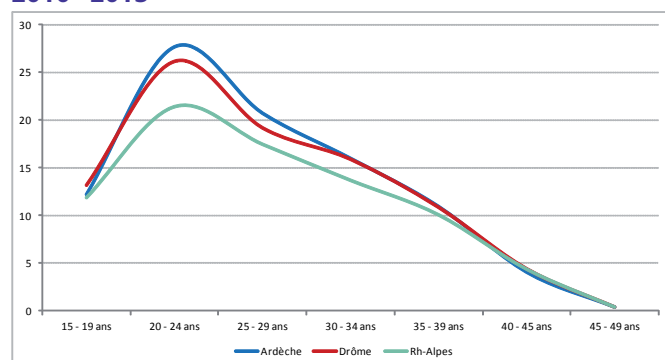
Evolution des effectifs de bénéficiaires d'IVG réalisées en médecine de ville, 2014 - 2015

IVG en médecine de ville	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
< 50 ans	254	271	265	263	3 059	3 365
dont 20 - 24 ans	111	124	43	51	717	737
dont 15 - 19 ans	27	23	10	11	159	173

Source : CPAM (Sniiram)

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Taux* annuel d'IVG réalisées à l'hôpital par tranche d'âge, 2010 - 2013

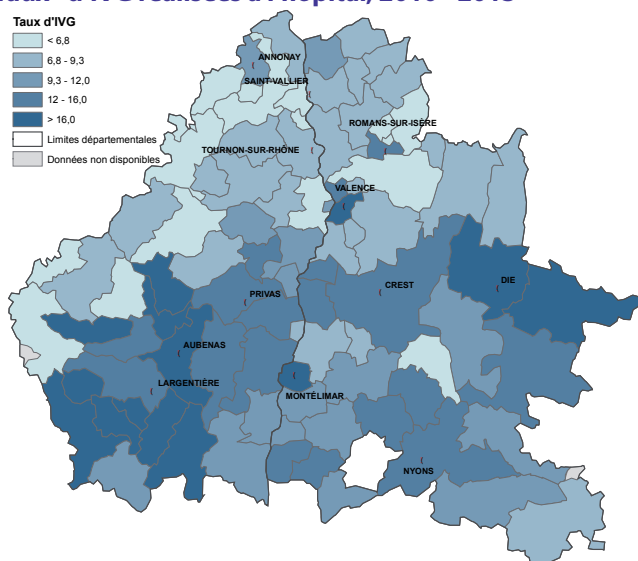


Sources : ATIH (PMSI), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux d'IVG sans complication pour 1 000 femmes de la tranche d'âge concernée

Taux* d'IVG réalisées à l'hôpital, 2010 - 2013



Sources : ATIH (PMSI), Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux brut pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Carte par code PMSI

DES TAUX DE RECOURS À L'IVG CHEZ LES 18-24 ANS PLUS IMPORTANTS QUE DANS LA RÉGION

Entre 2010 et 2013, en moyenne 16 001 Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) ont été pratiquées par an auprès des femmes de la région, dont 737 auprès d'Ardéchoises et 1 234 auprès de Drômoises. Ceci correspond, dans les départements, à un taux proche de 12 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, taux légèrement supérieur au taux régional (11 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans). En revanche le taux d'IVG chez les jeunes femmes, âgées de 18 à 24 ans, est nettement plus élevé dans les deux départements (25,8 et 24,9 IVG pour 1 000 femmes de 18-24 ans en Ardèche et dans la Drôme) que dans la région (20,4). Le taux d'IVG réalisé chez des mineures est toutefois équivalent dans les trois territoires.

Le nombre d'IVG réalisées en médecine de ville (donc médicamenteuses) a augmenté de 10% dans la région entre 2014 et 2015 et de 6% dans l'Ardèche, tandis qu'il restait stable dans la Drôme. Quel que soit le territoire observé, le nombre d'IVG en médecine de ville a augmenté d'environ 10% chez les femmes de 20 à 24 ans.

La courbe des taux d'IVG par âge montre un recours maximal à l'IVG entre 18 et 24 ans, de façon encore plus marquée dans l'Ardèche et la Drôme que dans la région. Ainsi, environ 4 IVG sur 10 ont été réalisées chez des femmes de moins de 25 ans, quel que soit le territoire (39% des IVG en Ardèche et 40% dans la Drôme comme dans la région). Au delà de cet âge, le taux d'IVG baisse régulièrement.

DAVANTAGE DE RECOURS À L'IVG AU SUD DES DEUX DÉPARTEMENTS

A l'échelon local, on observe des taux d'IVG plus élevés dans l'est Drômois, à proximité de Die mais aussi dans le sud de l'Ardèche, où les taux sont supérieurs à 16 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. De manière générale, les femmes du sud des deux départements ont davantage recours à l'IVG (taux souvent supérieurs à 12%), et cette répartition cartographique est à mettre en parallèle avec les cartes de la précarité, notamment celle des bénéficiaires de la CMUC.

Les séjours pour **IVG sans complication** sont des séjours ayant en diagnostic principal le code O04 (Avortement médical) et le diagnostic associé Z640 (Difficultés liées à une grossesse non désirée).

Les **IVG de médecine de ville** sont réalisées en cabinet libéral. Seules celles concernant des femmes affiliées au régime général sont comptabilisées. Ces données, disponibles uniquement au niveau départemental, sont issues des remboursements de forfaits correspondant à des IVG médicamenteuses.

MOINS DE GYNÉCOLOGUES/OBSTÉTRICIENS DANS LA DRÔME, MAIS DAVANTAGE DE SAGES-FEMMES

La densité de gynécologues-obstétriciens libéraux s'élève en Ardèche à 33,3 médecins pour 100 000 femmes en âge de procréer. Ce taux est inférieur à celui de la région et de la France (respectivement 34,7 et 36,3). Cependant, ce taux est plus élevé qu'en Drôme, où il n'est que de 22,1. Précisons que les effectifs de praticiens libéraux comprennent des gynécologues-obstétriciens des établissements privés (ex : HPDA en Ardèche).

A l'inverse, la densité des sages-femmes dans le département de la Drôme est nettement plus élevée (51,9 sages-femmes pour 100 000 femmes en âge de procréer) que dans l'Ardèche (41,2), dans la région (40,7) et en France (30,6).

UN TAUX D'ÉQUIPEMENT EN LITS DE MATERNITÉ TRÈS INFÉRIEUR DANS LA DRÔME

La région Rhône-Alpes compte, en août 2016, 51 maternités et 12 centres de périnatalité de proximité. Quatre maternités sont recensées dans l'Ardèche et la Drôme, deux centres de périnatalité dans l'Ardèche et un dans la Drôme. Les deux départements sont peu dotés en places en maternité. Alors qu'il y a 64 places en maternité pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans dans la région, ce taux est de 58 en Ardèche et de 49 dans la Drôme.

Dans ces deux départements, aucune des maternités ne compte de service de réanimation néonatale, mais certaines disposent de services de soins pour les nouveaux nés. Les maternités se situent principalement dans des zones avec une forte densité de population, c'est à dire à proximité des villes importantes et le long de la vallée du Rhône. Ces maternités sont utilisées aussi bien par des Adéchoises que par des Drômoises (voir les lieux d'accouchement en deuxième page de cette fiche).

LE DISPOSITIF PRADO DANS L'ARDÈCHE ET LA DRÔME

Depuis 2010, l'Assurance maladie propose aux femmes venant d'accoucher l'adhésion au dispositif Prado, service visant à faciliter leur retour à domicile après l'accouchement. Après accord de l'équipe médicale, une conseillère de l'Assurance maladie se déplace à la maternité et propose aux femmes qui en sont d'accord de les mettre en relation avec une sage-femme libérale de leur choix qui assurera le suivi de la mère et du nourrisson après le retour à la maison.

En 2015, environ deux tiers des femmes ayant accouché dans l'Ardèche et la moitié dans la Drôme ont été orientées vers le dispositif Prado. Ce dispositif rencontre l'adhésion de 83% des femmes en Ardèche et de 70% dans la Drôme.

Effectif et densité* de praticiens libéraux, 2015

	Gynéco / Obstétriciens		Sages-femmes	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Ardèche	21	33,3	26	41,2
Drôme	23	22,1	54	51,9
Rhône-Alpes	502	34,7	589	40,7
France Métro.	5 167	36,3	4 352	30,6

Sources : Assurance Maladie, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Gynéco = Gynécologues

Les gynécologues / obstétriciens comprennent les spécialités suivantes : «Gynécologie obstétrique», «Obstétrique» et «Gynécologie obstétrique et gynécologie médicale»

[voir aussi les fiches 2.2 et 2.3 sur les médecins et autres professionnels de santé]

Localisation des maternités et des naissances domiciliées, 2014



Sources : Finess, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Carte par commune

Orientations et adhésions au dispositif Prado, 2015

	Effectif acc.	Orientations vers Prado		Adhésions PRADO	
		nb orient.	% des acc.	nb adh.	% des ori.
CH Montélimar	1 785	1 129	63%	631	56%
HDN Romans	1 159	558	48%	418	75%
Ch Valence	2 456	985	40%	821	83%
Total Drôme	5 400	2 672	49%	1 870	70%
CH Privas	214	188	88%	162	86%
CH Aubenas	762	498	65%	386	78%
Clinique Pasteur	1 161	764	66%	655	86%
CH Annonay	775	481	62%	405	84%
Total Ardèche	2 912	1 931	66%	1 608	83%

Sources : CPAM 07 et 26, SAE

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Effectif acc. : Effectif d'accouchement

nb orient. : nombre d'orientation

% des acc. : pourcentage des accouchements

nb adh. : nombre d'adhésion

% des ori. : pourcentage des orientations